



MICROTEL MULTIMEDIA

Confédération Française des Fédérations
et Associations de Microinformatique,
Télématique, Réseaux et Multimédia.
33 Rue Saint Ausone - 16000 ANGOULÊME

☎ 06.82.78.29.85

www.microtel-clubs.fr

microtel.multimedia@wanadoo.fr

Enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le N° W161003279

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du dimanche 17 avril 2016 L'AG s'est tenue à La Pommeraye - 49620 de 10h30 à 12h15

Nombre d'adhérents Microtel présents ou représentés : 1884

Nombre d'adhérents Amiposte-Télécom présents ou représentés : 350.

Soit un total de 2234 adhérents à jour de leur cotisation.

Tous les clubs sont représentés.

Ordre du jour:

1. Rapport Moral 2015
2. Rapport financier 2015
3. Projets 2016
4. Élection du Conseil d'Administration
5. Informations

1. RAPPORT MORAL 2015

Le président présente le rapport moral.

Après trente huit ans d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent des espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Trente huit ans ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le « zapping » semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi des règles intangibles.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui, malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas parfois l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

Nous sommes, et de loin, la plus ancienne des associations de ce type en France.

La modestie de nos effectifs ne représente pas forcément à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ces trente huit années, tant sur le plan local, que régional et national.

Ce résultat n'est pas dû au hasard, mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent dans les associations, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'inventivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

En me répétant comme chaque année, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est toujours que cela.

Trente huit ans après la première création, c'est-à-dire une génération et demie plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2015 a été la dix-huitième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la quasi-totalité des ressources est fournie par les cotisations de chacun des adhérents des clubs, complétée très modestement par les intérêts produits par les fonds de réserve.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minimale prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni via Internet, tous les mois sauf durant les vacances d'été, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération a continué d'évoluer sous la responsabilité de l'équipe technique. Il est accessible via les url : <http://portail.microtel-clubs.fr> <http://portail.microtel-clubs.org> (portail peut être remplacé par www). Il héberge le site permanent de la Confédération, avec des liens fournis par les structures adhérentes pour faciliter l'accès à un maximum d'informations. Il héberge aussi le site du challenge annuel. Il accueille aussi les informations sur les rencontres annuelles.

La Confédération a assuré intégralement pour la quatrième année l'organisation des Rencontres Nationales. Le Conseil d'Administration s'est préoccupé de leur organisation avec le soutien financier de fédérations régionales et de Club, que tous ceux qui ont contribué à cette réussite en soient remerciés.

Ces Rencontres Nationales annuelles sont le support des Assemblées Générales, elles réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end et, de ce fait, facilitent les échanges et les partenariats.

Ces Rencontres Nationales permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

En 2015 elles se sont tenues à Nouan le Fuselier dans le Loir et Cher, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement des animateurs, au soutien de la Framif, de la FCPM, de la Fenoram, de la Fédération Lotharingie, de la Fédération nationale Amiposte.

Notre assemblée générale et celle de la Fédération Amiposte -Télécom ont eu lieu pendant ces rencontres.

Les Fédérations régionales Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine et Normandie, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2015 à Nouan le Fuselier par le Club Microtel Vincennes, un des clubs à effectif important de notre confédération. Le club a préparé le challenge 2016, en alliant des questions liées à nos activités et des questions sur le territoire qui nous accueille ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de plusieurs fédérations et clubs, en termes de dotation du challenge et pour leurs soutiens renouvelés aux Rencontres Nationales.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Pierre PUHARRÉ pour l'organisation du Challenge.

Didier CLERMONTÉ, Saïd FERHAT, Joël GRAVIER, Jacques GOLDSCHNEIDER, Claude MERCIERE, Jean SAQUET, Antoine VIEL, et leurs Fédérations et Clubs, pour leurs contributions à l'organisation de ces Rencontres.

François LECLUSE, Didier CLERMONTÉ et Antoine VIEL pour leur travail sur le serveur confédéral.

Philippe MANGON et François LECLUSE, pour la mise à disposition de serveurs facilitant les réunions de Conseil d'Administration. Jean SAQUET et Yves CARTERON, pour leur travail de Secrétariat.

Pierre PUHARRÉ et Alain CHAUVAUD pour la gestion de la Trésorerie.

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Moral à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER 2015

Le trésorier présente le rapport financier 2015.

COMPTE D'EXPLOITATION 2015			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 219,15 €	Inscriptions Rencontres Nationales	15 038,00 €
Eau & Assainissement	28,00 €	Participations Fédérations & Clubs	2 700,00 €
Electricité	179,86 €	Cotisations-Adhésions	2 660,80 €
Fournitures	149,29 €	Intérêts Livret	198,11 €
Noms de domaines	31,16 €		
Rencontres Nationales	17 240,65 €		
Subventions Lots du Challenge	1 580,93 €		
Frais Bancaires	96,48 €		
Excédent d'exploitation	71,39 €		
TOTAL	20 596,91 €	TOTAL	20 596,91 €

Les écarts, constatés par rapport au budget prévisionnel, ont aboutit à un excédent d'exploitation minime.

Le Bilan reste sain, il permet d'envisager normalement l'avenir :

BILAN 2015			
ACTIF		PASSIF	
COMPTE CHEQUE	67,41 €	FONDS ASSOCIATIFS antérieurs	17 421,13 €
LIVRET	17 425,11 €	RESULTAT	71,39 €
TOTAL :	17 492,52 €	TOTAL :	17 492,52 €

L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier de sa gestion 2015 à l'unanimité.

3. COTISATION CONFEDERALE 2016/2017 ET BUDGET PREVISIONNEL 2016

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 1,20 € la cotisation confédérale 2016/2017.

BUDGET PREVISIONNEL 2016			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 250,00 €	Inscriptions Rencontres Nationales	17 000,00 €
Eau & Assainissement	40,00 €	Participations des Fédérations et Clubs	2 000,00 €
Electricité	200,00 €	Cotisations-Adhésions	2 700,00 €
Noms de domaine	40,00 €	Intérêts Livret	170,00 €
Fournitures	400,00 €		
Subventions Lots du Challenge	2 400,00 €		
Rencontres Nationales	17 440,00 €		
Frais Bancaires	100,00 €		
TOTAL	21 870,00 €	TOTAL	21 870,00 €

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra le soutien aux Fédérations et Clubs, avec en particulier l'organisation des Rencontres Nationales et la dotation des prix du Challenge, la gestion du serveur national, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

L'Assemblée Générale approuve le montant de la cotisation confédérale 2016/2017 et le Budget Prévisionnel 2016 à l'unanimité.

4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de procéder à l'élection du Conseil d'Administration, le président remercie tous les membres du Conseil d'Administration sortant, pour la qualité de leur engagement et leur implication personnelle dans le fonctionnement de la Confédération, il les remercie d'avoir bien voulu renouveler leur engagement.

Il salue l'arrivée de deux femmes au sein du Conseil d'Administration, qui vont permettre à Karine de retrouver de nouvelles consœurs au sein de ce Conseil depuis le départ d'Hélène.

Il espère que l'année prochaine verra arriver de nouvelles femmes au sein du Conseil d'Administration.

Liste des candidats au Conseil d'Administration :

Constantin ANGHELIDI	Animateur Microtel Gagny
Denis BERTHOZ	Animateur Microtel Gagny
Yves CARTERON	Directeur Technique de la Fédération Charentes Poitou
Jean-Jacques CHABERT	Trésorier de la Fédération Charentes Poitou
Alain CHAUVAUD	Président de la Fédération Charentes Poitou
Didier CLERMONTÉ	Membre de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
Saïd FERHAT	Administrateur de la Fédération Amiposte
Jacques GOLDSCHNEIDER	Président de la Fédération Ile de France
Philippe MANGON	Président de la Fédération Lotharingie
François LÉCLUSE	Président de Libre En Poche
Karine LÉCLUSE	Présidente de la Fédération Rhône Alpes
Daniel MILLE	Président de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
Robert POIRIER	Vice-président d'Amiposte 36 Châteauroux
Pierre PUHARRÉ	Secrétaire de la Fédération Ile de France
Jean SAQUET	Trésorier de la Fédération Normande
Marie-Claude SZEKANY	Membre du Bureau Collégial Microtel Montélier
Annie THEODET	Présidente du Club de Saran
Antoine VIEL	Secrétaire de la Fédération Normande

L'Assemblée Générale approuve la liste de candidats présentée à l'unanimité.

Le président clôt l'assemblée générale statutaire à 11h

Le Président :
Jean-Jacques CHABERT

Le Secrétaire :
Jean SAQUET

5. INFORMATIONS

- Le Président indique que les prochaines rencontres ainsi que l'assemblée générale 2017 auront lieu du 24 au 26 mars 2017 dans l'île de Noirmoutier.
- Sont évoqués les possibilités des listes de diffusion pour le Conseil d'Administration, ainsi que pour l'ensemble des clubs, ainsi que les problèmes de mise à jour des données des clubs.
- Le Président rappelle qu'il faut au maximum éviter les chambres « single » pour les hébergements lors des rencontres, afin de ne pas exclure des hébergements possédant peu de chambres de ce type.
- Il rappelle également que les coûts des différentes prestations peuvent être légèrement arrondis afin de prendre en compte les coûts annexes (cars pour excursions, utilisations de salles pour ateliers et Assemblées Générales notamment).
- Des responsables de clubs évoquent les problèmes de communication : interne, mais aussi externe pour faire connaître les clubs de notre confédération. Diverses solutions sont proposées et débattues, avec leurs avantages et inconvénients. Ce problème sera certainement un des principaux sujets de réflexion du Conseil d'Administration et de l'ensemble des clubs dans les échanges et discussions prochaines. Il pourra également être débattu à fond lors des ateliers de l'an prochain.